



La certification « **SERVICE GOLD** » est l'aboutissement d'une démarche qualité rigoureuse, ayant pour objectif de vous apporter un service après vente de haute performance, conforme en tous points aux exigences du constructeur.

La Société **BUROMATIC 59** en étroite collaboration avec Konica Minolta Business Solutions France, s'engage dans l'application du « **SERVICE GOLD** », à respecter les 7 points suivants :

- 1 Disposer d'une organisation technique dédiée à l'impression numérique et adaptée en permanence à l'évolution des technologies ;
- 2 Faire intervenir exclusivement les techniciens spécifiquement formés par Konica Minolta sur votre matériel ;
- 3 S'équiper d'outils de maintenance et de gestion conformes à l'évolution des technologies et nécessaires à l'entretien optimum de votre matériel ;
- 4 Garantir le taux optimum de disponibilité de votre matériel au travers d'un stock consommables et pièces détachées en adéquation avec le parc installé ;
- 5 Garantir les performances optimales de votre système d'impression par l'utilisation de consommables et pièces détachées d'origine Konica Minolta Business Solutions France ;
- 6 Proposer l'optimisation de votre système d'impression via la technologie ARCHANGE® ;
- 7 Respecter les préconisations techniques et environnementales de Konica Minolta.

Certifié « **SERVICE GOLD** » pour la période du **1^{er} octobre 2008 au 31 mars 2009**

Pour Konica Minolta

Jean-Claude CORNILLET
Président



KONICA MINOLTA

L'énergie de votre communication

Pour le Concessionnaire

Benoit GAUCHAIS
Président